

Assombri par un contexte international tourmenté, dominé par le conflit en Irak, le premier trimestre de cette année 2003 ne s'est pas montré particulièrement propice à l'activité des entreprises du Loir-et-Cher. Les derniers soubresauts de l'histoire des usines Matra Automobile ont sans aucun doute pesé également sur le climat romorantinais.

La conjugaison de tous ces facteurs a joué dans la contraction sensible de nos exportations. Pour la première fois depuis bien longtemps, la balance commerciale du département est quasiment en équilibre. La création d'entreprises se fait plus rare, à l'exception notable de l'artisanat dont le renouveau se confirme. Moindre recours à l'intérim et brusque flambée du chômage partiel sont des signes tangibles d'une économie en mauvaise passe. En témoigne également un repli sévère dans la construction de bâtiments d'activités. Les mises en chantier de logements ont par ailleurs subi elles aussi une érosion inattendue.

Traduction immédiate sur le marché de l'emploi: le chômage a subi une nouvelle poussée avec une augmentation de 3,4 % en données corrigées des variations saisonnières entre janvier et mars. Sur un an, l'accroissement frôle les 13 %. Si le bassin de Romorantin est évidemment le plus touché (+ 21,5 %), celui de Blois a vu sa situation s'aggraver brutalement (+ 12,7 %). À l'inverse, la tension semble se relâcher en Vendômois. Le blocage du marché, qui se traduit par une augmentation du chômage de longue durée, est renforcé par la faiblesse accrue des offres

d'emploi. Il subsiste néanmoins quelques marges de manœuvre que l'on détecte à travers le gonflement des sorties du chômage et un allègement, probablement temporaire hélas, des inscriptions à l'ANPE.

Toutes les conditions étaient donc réunies pour qu'un nombre croissant de foyers se trouve en difficulté, ainsi qu'en atteste l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI et du volume des nouveaux dossiers de surendettement.

En décalage certain avec ce panorama peu réjouissant, notre enquête de conjoncture réalisée courant juin laisse entrevoir des perspectives un peu moins sombres.

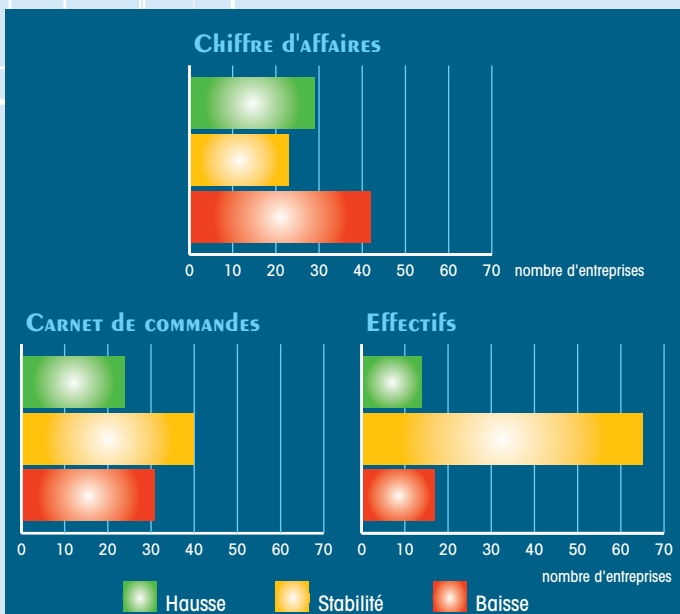
Les carnets de commande ont cessé globalement de se dégonfler, même s'ils sont encore jugés insuffisants dans plus d'un tiers des entreprises. Les anticipations d'activité sont également un peu mieux orientées. Après les ajustements

indispensables, les effectifs devraient se stabiliser, mais les créations de postes resteront très rares. Au final, les responsables interrogés sont un peu moins pessimistes qu'en mars et les projets d'investissement se redressent après un recul ininterrompu tout au long de l'année 2002. Le manque de visibilité demeure toutefois la caractéristique essentielle.

Sans un sursaut chez nos principaux partenaires européens, Allemagne en tête, il est difficile d'escompter une reprise franche d'ici la fin de l'année. En revanche, l'évolution récente semblerait indiquer que le creux de la vague est derrière nous. Mais cela sera-t-il le cas en Loir-et-Cher ?

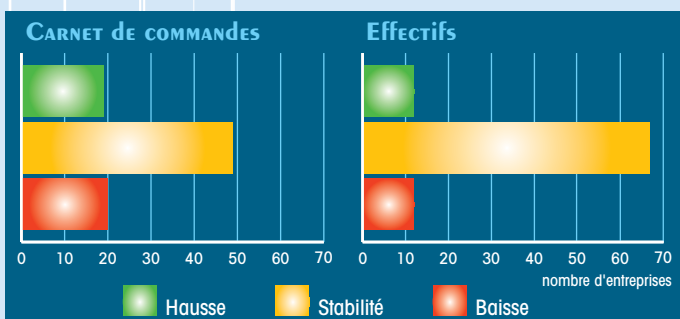
LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE PLUS EN PLUS GRIPPÉ

ÉVOLUTION AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS

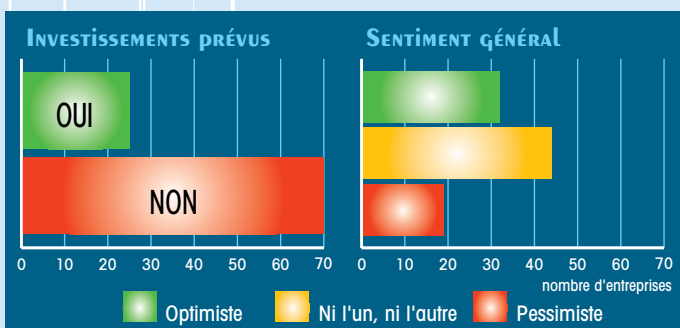


source Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

PRÉVISIONS À COURT TERME



source Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher



source Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

Cette enquête a été réalisée par l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher du 06 au 13 juin 2003. Elle couvre 97 entreprises de plus de 20 salariés appartenant aux secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises (y compris les transports).

LÉGER REGAIN D'OPTIMISME

Si la reprise n'est pas encore au rendez-vous, quelques signes laissent néanmoins penser que le creux de la vague est derrière nous. Le pessimisme reflue et l'optimisme semble renaître. Les perspectives demeurent néanmoins confuses.

Les chiffres d'affaires réalisés au cours des trois derniers mois ne se sont globalement pas dégradés par rapport au printemps 2002. On observe même une très légère reprise avec une progression dans 3 entreprises sur 10, et en particulier dans l'industrie. Pourtant, le nombre de celles où ils fléchissent toujours reste très élevé, quoiqu'un peu en retrait sur mars: 44 %, plus encore dans l'industrie (50 %). Les évolutions restent donc particulièrement tranchées. La proportion d'entreprises affichant une activité stable est d'ailleurs la plus faible depuis la création de cette enquête en 1997 (à peine un quart); seule exception, la construction.

Les carnets de commande sont encore jugés insuffisants dans plus d'un tiers des entreprises et même plus de 40 % dans l'industrie et les services. Il s'agit pourtant d'une amélioration, très ténue, par rapport à l'enquête précédente, plus affirmée toutefois dans les services. Soulignons que les volumes d'affaires sont considérés comme normaux dans près des trois quarts des établissements de la construction. Les évolutions sur le trimestre sont cependant encourageantes: un peu moins de baisses des commandes, un peu plus de stabilité et de hausses. Elles se sont en effet accrues dans une entreprise sur 4 et même dans 35 % pour les services, ce qui représente un regain très net, largement supérieur à ce qui était attendu. Dans la construction, en revanche, la stabilité prédomine nettement plus qu'escompté. Pour les mois d'été, les responsables espèrent tenir le cap actuel et ne s'attendent pas à une reprise. La part de ceux redoutant une contraction est toutefois plus faible que précédemment.

Les mouvements de personnel ont été limités, les effectifs restant stables dans 2 établissements sur 3. On enregistre toujours une proportion non négligeable d'entreprises ayant procédé à des décrets, bien supérieure à ce que les responsables anticipaient en mars, en particulier dans l'industrie (un quart). La création de postes tend à diminuer dans le bâtiment (2 entreprises sur 10), même si la tendance reste bien orientée, puisque les résultats sont finalement supérieurs aux prévisions. Au cours des trois prochains mois, les effectifs devraient rester constants dans la très grande majorité des cas et spécialement dans les services (près de 9 établissements sur 10).

Enfin, le pessimisme reperd du terrain; les responsables interrogés sont néanmoins encore 2 sur 10 à craindre des difficultés supplémentaires, un peu plus dans les services et l'industrie. Mais dans le même temps, les rangs des optimistes s'étoffent un peu: plus d'un tiers pour cette enquête, près de la moitié dans la construction. Parallèlement, les intentions d'investissements significatifs continuent de se redresser: 25 % des établissements l'envisagent, proportion qui n'avait plus été atteinte depuis le quatrième trimestre 2001. L'avenir demeure malgré tout très incertain, si l'on en juge par le nombre toujours élevé de chefs d'entreprise qui ne se prononcent pas (46 %).

L'ARTISANAT REPREND DES COULEURS

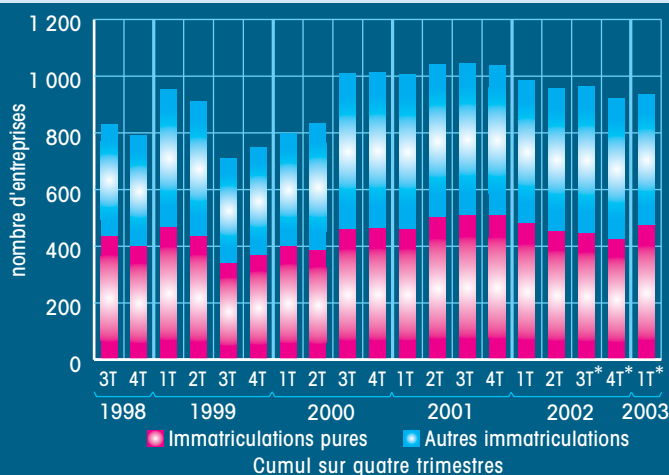
Au fur et à mesure de la consolidation des données, les mouvements d'entreprises enregistrés au Registre du Commerce et des Sociétés laissent entrevoir pour **l'année 2002** une évolution de plus en plus défavorable : **recul progressif des immatriculations et augmentation des radiations**. Au cours des deux derniers trimestres, les soldes, non encore définitifs, seraient négatifs respectivement de 40 et de 84 unités ; pour l'ensemble de l'année, on enregistrerait un **déficit de 131 entreprises**.

En revanche, le **solde des créations pures** ① sur les radiations pures ② serait **légèrement positif** (+ 8), grâce aux résultats acquis au premier semestre. La tendance observée au second apparaît en effet nettement défavorable.

Pour ce **premier trimestre 2003**, les données communiquées par la CCI sont encore trop provisoires pour en tirer des conclusions. En **cumul sur 12 mois**, on perçoit cependant la **poursuite de la baisse du nombre d'immatriculations**. Celle-ci n'affecterait pas les créations pures, qui en représentent plus de moitié, contre 46 % seulement en décembre.

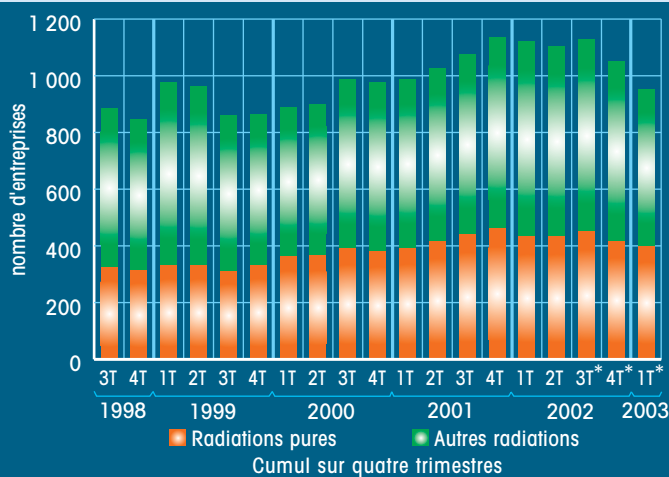
Pour l'artisanat, l'amélioration se confirme de trimestre en trimestre. Après le petit passage à vide fin 2002, habituel à cette période de l'année, le début 2003 est encourageant. **Le bond des immatriculations** ③ (123, total le plus élevé enregistré depuis la création de l'Indicateur 41 en 1996) compense en effet très largement la hausse des radiations. Il en résulte un **solde positif de 20 unités**, dont près des trois quarts sont à porter au crédit du secteur du bâtiment. À noter également la contribution non négligeable du travail des métaux et de la branche "bois-ameublement" (+ 4). En **cumul sur 12 mois**, le **solde est positif de 42 artisans**, le bâtiment (+ 25) et les services (+ 12) tirant l'ensemble. L'industrie est globalement bien orientée, alors que l'on constate encore des pertes dans l'alimentation ; elles sont certes plus réduites qu'auparavant, grâce à des radiations moins nombreuses, mais le volume des créations demeure insuffisant.

① CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES



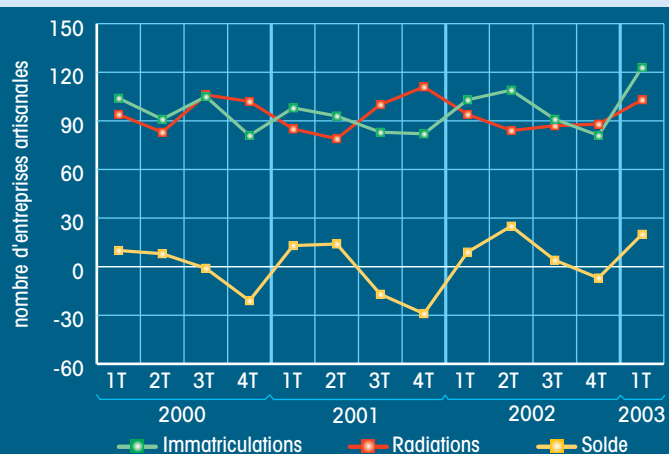
source Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
* données provisoires

② RADIATIONS D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES



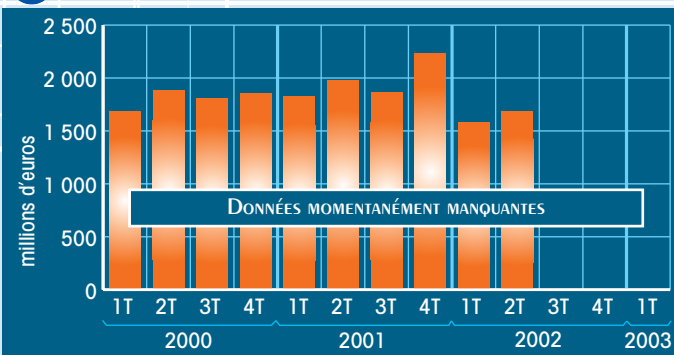
source Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
* données provisoires

③ MOUVEMENTS DES ENTREPRISES ARTISANALES



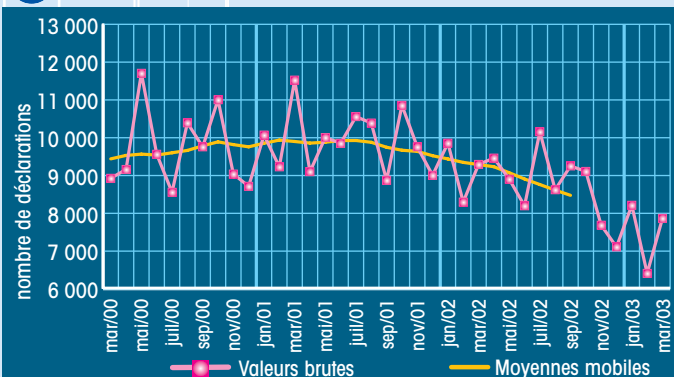
source Chambre de Métiers de Loir-et-Cher - Répertoire des Métiers

1 Chiffres d'affaires des entreprises



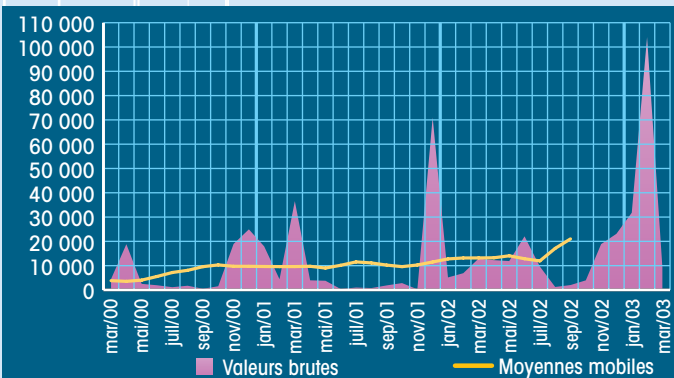
source Direction des services fiscaux : Chiffres d'affaires des entreprises déclarés pour l'assujettissement à la T.V.A. (chiffres d'affaires supérieurs à 5 M.F. - 762245 € pour les entreprises réalisant des achats/ventes et supérieurs à 1,5 M.F. - 228 674 € pour les prestataires de service) déposant leurs déclarations dans le département.

2 RECOURS AU TRAVAIL TEMPORAIRE



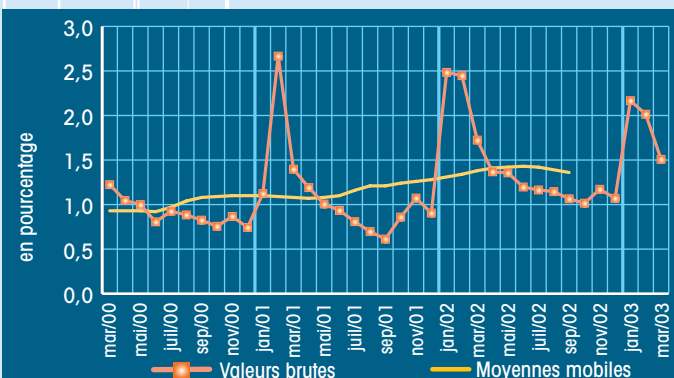
source : URSSAF (Services statistiques régionaux) - Déclarations préalables à l'embauche. Il convient d'accorder une valeur relative à ces chiffres : toutes les déclarations préalables effectuées ne se traduisent pas forcément par une embauche.

3 CHÔMAGE PARTIEL (NOMBRE D'HEURES INDEMNISABLES)



source DDTEFP

4 TAUX DE RESTE À RECOURIR DES COTISATIONS URSSAF



source URSSAF - Services statistiques régionaux

UN HIVER difficile

Les données relatives aux chiffres d'affaires des entreprises ❶ ne sont toujours pas disponibles.

L'activité n'a pas été très florissante au cours du 1^{er} trimestre si l'on en juge par l'évolution du **recours au travail temporaire**. En la matière, l'URSSAF a enregistré **22494 demandes préalables** à l'embauche ❷, soit **18 % de moins qu'entre janvier et mars 2002** et **6 % de moins qu'au trimestre précédent**. **Sur 12 mois, le repli est en conséquence accentué** avec moins de 101 000 demandes représentant un **déficit de 13 %** par rapport à la période antérieure. Il convient néanmoins de souligner que ces volumes demeurent supérieurs à ceux qui étaient observés jusqu'au printemps 1999.

Autre signe d'un hiver difficile, le **chômage partiel** ❸ a été sollicité à des niveaux qui n'avaient plus été rencontrés depuis plusieurs années. Entre janvier et mars, plus de **145 300 heures indemnifiables**¹ ont été comptabilisées, soit **5 fois plus qu'à l'hiver 2002**. Même s'il s'agit de "crédits" d'heures dont une partie peut en fin de compte ne pas être consommée, cette flambée relève un malaise certain. Le nombre de salariés concernés est également en nette hausse, 3750 contre 2430 il y a un an. En **cumul annuel**, le total s'établit à **250 446 heures, plus du double** de celui des 12 mois précédents.

Les indicateurs de la masse salariale n'indiquent pas en revanche de dégradation particulière. Le montant des **cotisations salariales appelées par l'URSSAF**² s'établit à un peu **plus de 230 millions d'euros, en hausse de 8,1 % sur le mois de décembre dernier et de 6,7 % par rapport à mars 2002**. La part des cotisations restant impayées ❹ est toujours plus forte en début d'année. Le taux au 31 mars (1,51 %) est inférieur à celui d'il y a un an. Toutefois, la courbe des moyennes mobiles met en évidence une progression, lente mais régulière, des retards, qui pourrait traduire une tension croissante de la trésorerie des entreprises.

(1) Tous les établissements n'étant pas à 35 heures, les journées de travail n'ont pas la même longueur. Il est donc préférable de raisonner en terme d'heures indemnifiables.

(2) L'analyse de cet indicateur ne reflète pas la situation de l'ensemble des entreprises du Loir-et-Cher, car celles qui possèdent plusieurs établissements ont la possibilité de déclarer et de payer leurs cotisations à une seule URSSAF : c'est le système dit du "Versement Lieu Unique".

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE MARCHANDISES S'ESOUFFLENT

Comme le laissent entrevoir les résultats du trimestre précédent, les effets induits par la cessation d'activité de Matra se font ressentir de plus en plus fortement sur le volume des **exportations** ⑤ du Loir-et-Cher. Pour la branche automobile, le **recul est de 35 % en 3 mois et de 68 % par rapport à l'hiver 2002**. Au total, les entreprises du département ont vendu à l'étranger pour **326 millions d'euros de marchandises** entre janvier et mars, contre 354,5 millions entre octobre et décembre derniers (- 8,1 %) et plus de 444 millions au 1^{er} trimestre 2002 (- 26,6 %). Cette contraction est heureusement limitée grâce au dynamisme persistant de l'industrie chimique et pharmaceutique, bien secondée en ce début d'année par la fabrication de machines et appareils électriques. **En cumul annuel, les résultats sont désormais inférieurs de 8 % à ceux de la période antérieure.**

La progression des importations est faible: + 2,2 % sur le trimestre, avec 311,5 millions d'euros. C'est un volume inférieur à celui de l'hiver 2002 (- 4,4 %). En cumul sur douze mois, la croissance est elle aussi réduite (+ 1,4 %). Cette **évolution semble directement liée à l'activité des entreprises** dans la mesure où pour les branches les plus fortement importatrices, les achats à l'étranger sont moins fournis qu'à la même période de l'an dernier.

Le solde de la balance commerciale du département n'est plus que faiblement positif: 14,5 millions d'euros seulement. Il s'est réduit de 71 % en un seul trimestre et de 88 % par rapport à celui du début de l'année dernière.

Le **taux de couverture**³ ressort à **105 %** (136 en mars 2002); depuis 6 ans, le niveau le plus faible enregistré était de 111 %.

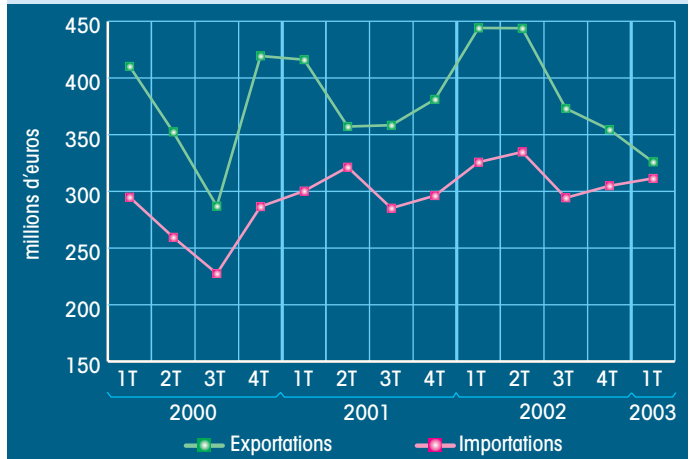
COUP DE FREIN BRUTAL DANS LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS D'ACTIVITÉS

⑥ Données toujours indisponibles.

Après un automne plutôt satisfaisant et laissant entrevoir des promesses intéressantes, la **construction de nouvelles surfaces dédiées aux activités économiques** ⑦ a subi un **grand coup de froid** durant l'hiver; les conditions climatiques plus rigoureuses qu'à l'ordinaire auraient-elles retardé les mises en chantier? **Moins de 30 000 m² ont été commencés**, ce qui constitue à l'évidence le plus mauvais résultat depuis bien des années. L'industrie et le commerce sont plus particulièrement touchés par ce retournement. **En total cumulé** sur les 12 derniers mois, on observe un **recul de 9,8 %**, très largement supérieur à celui affectant l'ensemble de la région (- 1,7 %). Si les investissements immobiliers ne faiblissent pas dans l'agriculture, ils se sont sévèrement contractés dans les deux branches déjà citées (- **33 % pour l'industrie**). En revanche, les surfaces de bureaux sont plus étoffées, confirmant ainsi la tendance amorcée depuis quelque temps. Les résultats du 2^e trimestre seront très importants. Ils valideront ou infirmeront l'hypothèse relative aux conditions climatiques. Par ailleurs, **les autorisations apparaissent en retrait par rapport aux 3 précédents trimestres** (53 900 m²), **mais supérieures à celle du début 2002**.

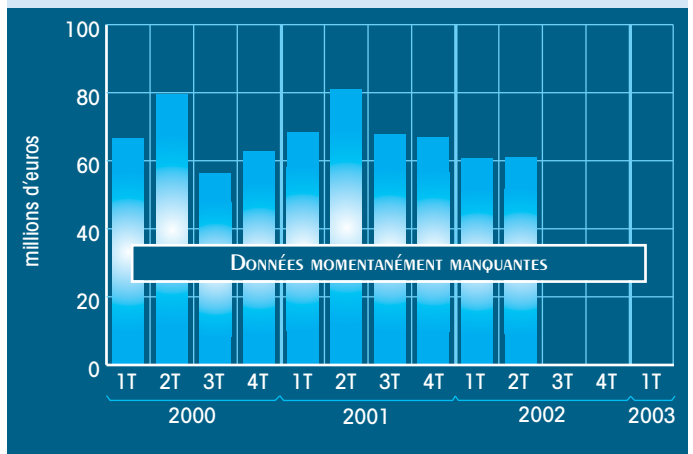
(3) Le taux de couverture est le rapport entre les exportations et les importations en valeur.

5 COMMERCE EXTÉRIEUR DE PRODUITS INDUSTRIELS



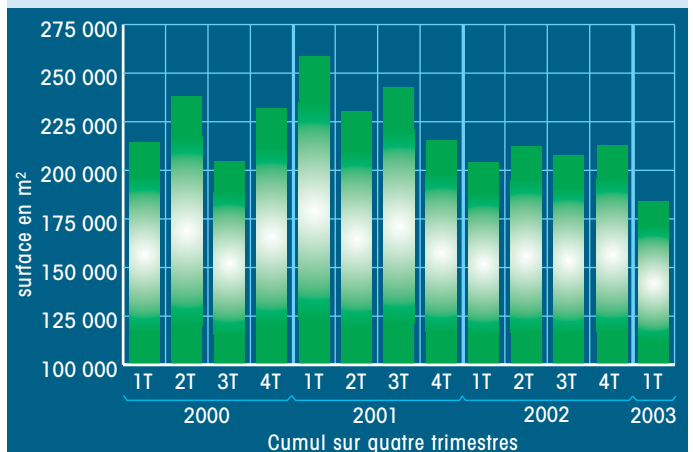
source Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects - Centre

6 INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES



source Direction des services fiscaux: le montant des investissements est reconstitué à partir de la TVA déductible sur les immobilisations inscrites au bilan et concerne les entreprises qui déclarent selon le régime réel normal. Les investissements sont issus des déclarations déposées au cours des trimestres indiqués.

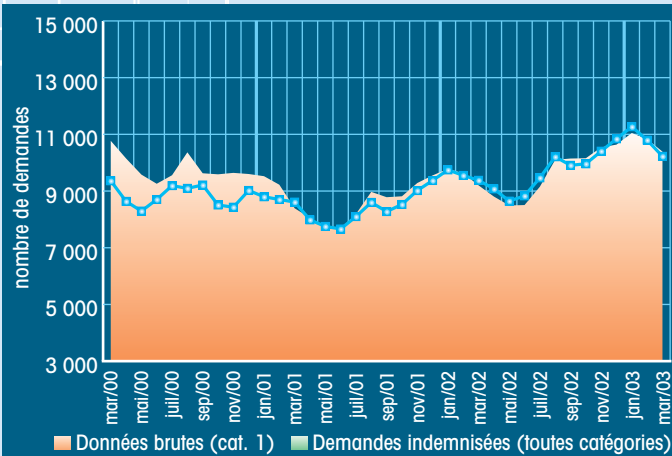
7 LOCAUX D'ACTIVITÉS (CONSTRUCTIONS COMMENCÉES*)



source DRE - fichier Sitadel

* Cumul glissant sur quatre trimestres.

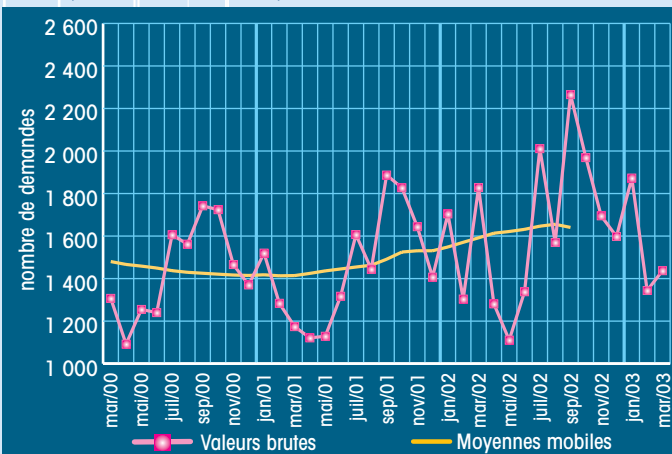
1 DEMANDES d'Emploi EN Fin de Mois (DEFM)



sources DDTEFP - ASSEDEC

Demandes d'Emploi en Fin de Mois de catégorie 1 (demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles).

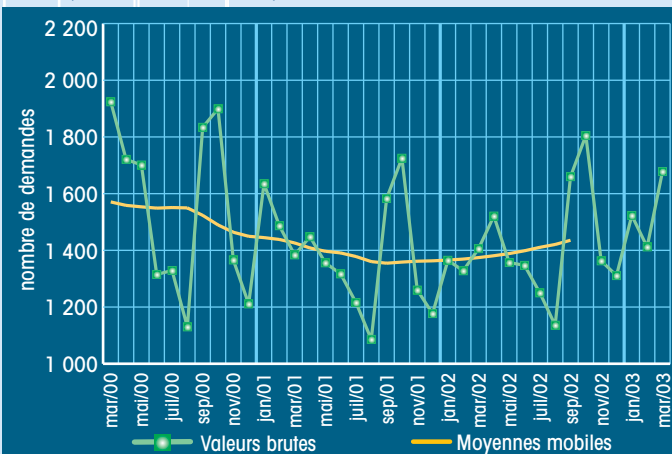
2 DEMANDES d'Emploi ENREGISTRÉES (TOUTES CATÉGORIES)



source DDTEFP

Demandes d'emploi enregistrées: représentent le nombre de personnes qui s'inscrivent à l'ANPE chaque mois pour différents motifs (fin de contrat, première entrée, licenciement économique, etc.). Cette statistique mesure également un flux.

3 DEMANDES d'Emploi SORTIES (TOUTES CATÉGORIES)



source DDTEFP

Demandes d'emploi sorties: représentent le nombre de personnes (alors inscrites à l'ANPE) qui sortent des listes de cette agence chaque mois pour différents motifs (reprise d'emploi, entrée en stage, arrêt de la recherche, etc.). Il s'agit d'une statistique de flux.

NOUVELLE AGGRAVATION DU CHÔMAGE

La conjonction d'un séisme économique spécifique et d'une conjoncture morose ne sont pas sans conséquences sur le marché du travail et l'accalmie relative de l'automne dernier n'aura été que provisoire. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites **1** s'est accru en effet de 3,35 % entre janvier et mars, contre + 0,8 % au trimestre précédent. Cette évolution est logiquement plus élevée que celle constatée en France (+ 2,6 %) et surtout en région Centre (+ 2,1 %), au sein de laquelle l'Indre apparaît encore plus mal placée (+ 4,2 %). **Au 31 mars, le Loir-et-Cher compte 10 391 demandeurs d'emploi de catégorie 1** en données brutes. La progression sur douze mois est de nouveau proche de 13 % (+ 12,9 exactement), alors que dans le même temps, elle s'amenuise un peu dans les deux autres départements les plus touchés de la région, le Loiret et l'Eure-et-Loir (+ 10,5 %). L'écart avec les moyennes régionale (+ 7 %) et nationale (+ 5,9 %) se creuse en conséquence.

Le bassin de Romorantin demeure évidemment le plus marqué avec une croissance annuelle de 21,5 %, bien que les personnels de Matra licenciés en décembre ne soient pas encore inscrits à l'ANPE. Le bassin de Blois, relativement épargné jusqu'alors, subit une forte poussée: + 11,7 %; inversement, la tension semble se relâcher un peu en Vendômois (+ 6,6 %). Le nombre des demandeurs bénéficiant d'une indemnisation (toutes catégories confondues) suit un mouvement parallèle à l'ensemble, avec cependant une pente légèrement moins forte (+ 9 % sur douze mois); au 31 mars, on comptabilise 10 225 bénéficiaires.

La physionomie particulière de l'évolution du chômage se confirme de nouveau. L'écart entre les demandes féminines et masculines s'est même un peu accentué au 1^{er} trimestre: + 3,8 % pour les premières, + 23 % pour les seconds.

La part des hommes dans le total des chômeurs atteint fin mars 52,1 %, nouveau record. De même, l'aggravation hivernale touche au premier chef ceux qui étaient déjà apparus comme les plus exposés, à savoir les moins de 25 ans. Sur l'ensemble du Loir-et-Cher, leurs effectifs augmentent en un an de 22,4 % (+ 38 % pour les hommes). Le rythme s'accélère également pour les 25-49 ans (+ 12,2 %). Dans le Romorantinais, on atteint près de 50 % de hausse pour les hommes les plus jeunes. Concernant les catégories socio-professionnelles, si la détérioration reste particulièrement importante pour les ouvriers qualifiés et les cadres (aux environs de + 20 %), on perçoit en plus maintenant une situation quasiment identique pour les employés non qualifiés (+ 19 %). Le marché du travail se grippe ainsi de plus en plus et la durée du chômage s'accroît en conséquence: + 10,6 % pour les personnes inscrites depuis plus d'un an.

Dans ce contexte, l'érosion du nombre des nouvelles inscriptions **2** fait naître quelques espoirs pour la suite. Entre janvier et mars, l'ANPE en a enregistré 4 654, soit 12 % de moins qu'au cours des trois mois précédents et 4 % de moins qu'au 1^{er} trimestre 2002. En cumul annuel, le rythme de croissance s'est réduit de moitié (+ 7 %); il demeure néanmoins plus

rapide que pour l'ensemble du pays (+ 6 %) et la région (+ 1 %). Le **reflux** est particulièrement sensible pour les inscriptions consécutives à une **fin de contrat à durée déterminée et les licenciements économiques**. Les autres types de licenciement sont également moins nombreux sur ce trimestre, tandis que les nouveaux entrants dans la vie active voient leurs effectifs s'effriter davantage chaque trimestre. On constate en revanche une timide amélioration pour les personnes cherchant à revenir sur le marché du travail.

Parallèlement, les **flux de sortie du chômage** **continuent de gonfler** : **4 613** entre janvier et mars, soit 3 % de mieux qu'à l'automne dernier et 13 % de plus qu'à l'hiver 2002. En cumul sur douze mois, l'augmentation approche 7 %, grâce en particulier aux **entrées en stage** (+ 39 %) et aux **radiations administratives** (+ 83 %); c'est un cran au-dessus de la région (+ 2 %) et de la France (+ 5 %). Il convient par ailleurs de souligner une progression sur le trimestre des reprises d'emploi et des absences au contrôle, qui s'apparentent très souvent aux précédentes.

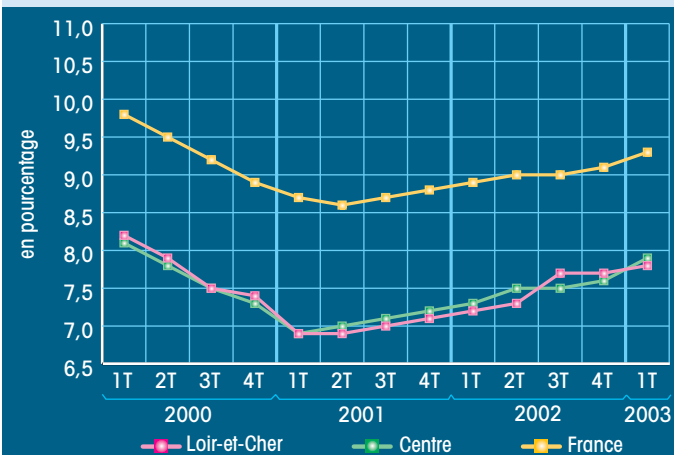
Le **taux de chômage** **du Loir-et-Cher s'est accru de 0,1 point, à 7,8 %** au 31 mars. C'est moins que pour la région Centre (7,9 %, + 0,3 point) et la France (9,11 %, + 0,2). Il continue de décroître dans le bassin de Vendôme (7,5 %) et s'est stabilisé dans celui de Romorantin-Lanthenay (8,8 %). En revanche, il gagne 0,3 point dans le bassin d'emploi de Blois (7,6 %).

LES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE FAIBLISSENT ENCORE

Avec le ralentissement de l'activité, les besoins en personnel sont de moins en moins importants. Les **offres d'emploi déposées à l'ANPE** **se sont une nouvelle fois contractées** avec un total de **3 189** pour ce trimestre, inférieur de 14 % à celui de l'hiver 2002. Ce résultat et celui de toute la région Centre (- 16 %) apparaissent nettement plus défavorables que pour le pays, où le recul n'est que de 2 %. En Loir-et-Cher, ce sont les offres de postes temporaires (3 à 6 mois) qui se replient le plus (- 19 %), alors que pour le Centre, ce sont celles relatives aux emplois occasionnels (moins de 3 mois, - 40 %). **Sur douze mois**, ces derniers accusent la plus forte baisse dans notre département, entraînant une **perte globale de 8 %**. Les offres de postes durables (plus de 6 mois) résistent en fin de compte assez bien et représentent plus de la moitié du total contre 42 % à 43 % dans la région et la France.

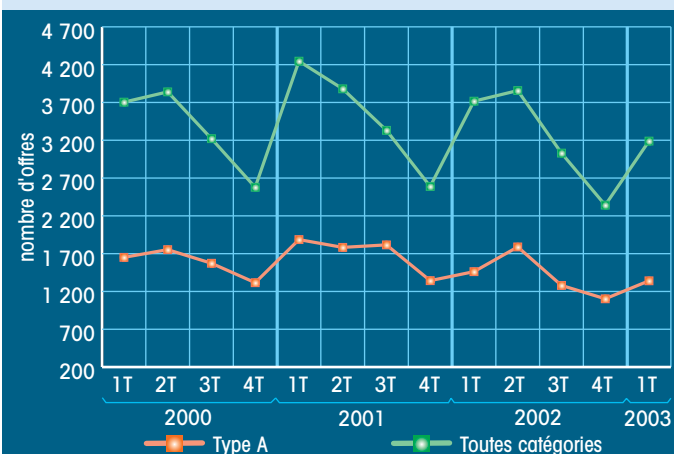
Les **déclarations préalables à l'embauche** **(hors agriculture et travail temporaire)** voient quant à elles s'accroître le rythme de leur érosion. L'Urssaf en a en effet enregistré 10 028 entre janvier et mars, soit 12 % de moins qu'à l'automne dernier et 16 % de moins qu'au 1er trimestre 2002, l'industrie subissant pour sa part un recul de 36 %. **En cumul annuel, toutes les branches sont désormais concernées**; les volumes sont **inférieurs au total de 8 %** par rapport à la période antérieure, contre 3,7 % en décembre. La pente atteint - 30 % pour l'industrie et - 11 % pour la construction.

4 TAUX DE CHÔMAGE (NOUVELLE SÉRIE CORRIGÉE)



source DDTEFP

5 OFFRES D'EMPLOI ENREGISTRÉES



source DDTEFP

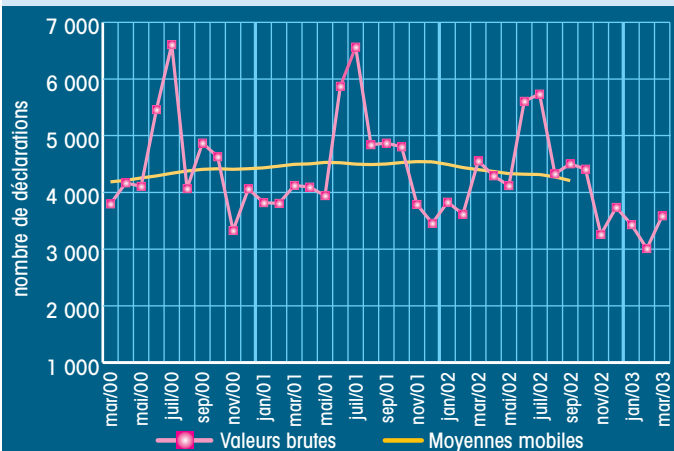
Définition des différentes catégories :

Type A - emplois durables (CDI, CDD de 13 mois et plus et CDD de 7 à 12 mois)

Type B - emplois temporaires (CDD de 1 à 6 mois, travail intérimaire de 1 mois et plus)

Type C - emplois occasionnels (CDD ou travail intérimaire de moins de 1 mois)

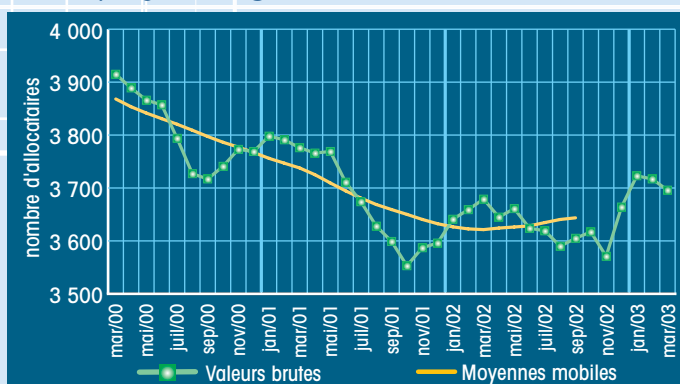
6 DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (HORS TRAVAIL TEMPORAIRE ET AGRICULTURE)



source URSSAF (Services statistiques régionaux)

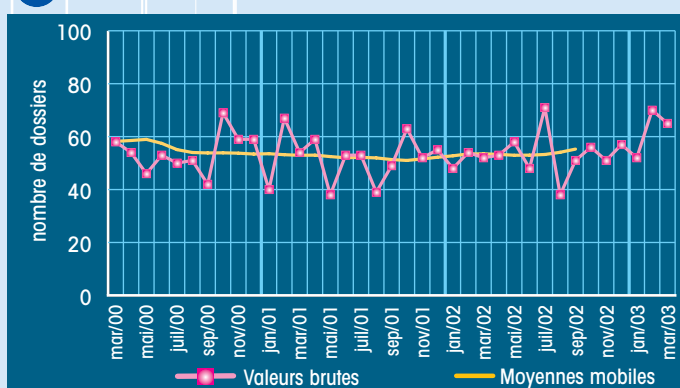
Il convient d'accorder une valeur relative à ces chiffres : toutes les déclarations préalables effectuées ne se traduisent pas forcément par une embauche.

1 REVENU MINIMUM D'INSERTION EN LOIR-ET-CHER



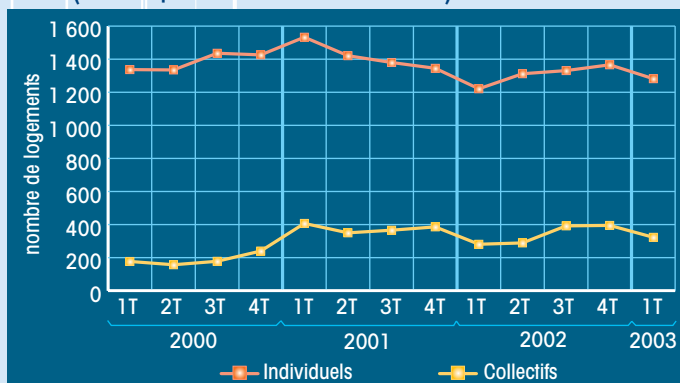
sources CAF et MSA

2 DOSSIERS DE SURENDETTEMENT DÉPOSÉS



source Banque de France

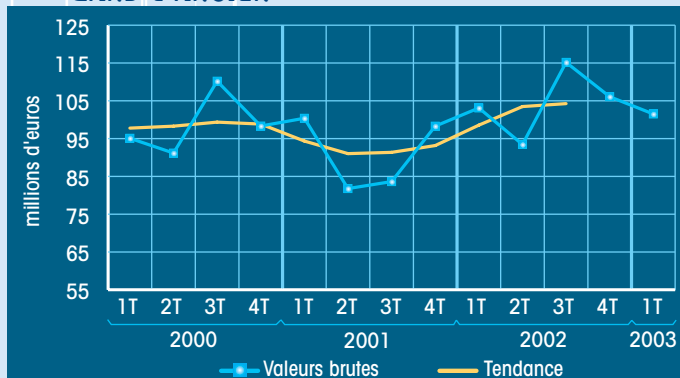
3 LOGEMENTS COMMENCÉS EN LOIR-ET-CHER (CUMUL GLISSANT SUR 4 TRIMESTRES*)



source DRE - Sitedel

(*) Il s'agit du cumul sur les 4 derniers trimestres effectué à un moment donné.

4 ÉVOLUTION DU MARCHÉ IMMOBILIER DANS L'ANCIEN



source Direction des services fiscaux - Base reconstituée d'après le montant des taxes relatives aux droits de mutations à titre onéreux.

DES CONDITIONS DE VIE UN PEU PLUS DIFFICILES

Avec la détérioration de la conjoncture économique, le nombre d'**allocataires du RMI** ① a recommencé à croître. Au 31 mars notre département en compte **3 696**, en hausse de **0,9 %** par rapport à décembre 2002. Sur les douze derniers mois, l'évolution reste cependant faible : + 0,5 %. Comme précédemment, la progression n'est pas linéaire. Ainsi, après une hausse sensible en janvier, les effectifs des érémites ont diminué successivement en février, puis en mars. Le rythme général reste finalement très mesuré.

La commission de **surendettement** de la Banque de France a enregistré ce trimestre **187 nouvelles demandes** ② d'intervention, contre 164 entre octobre et décembre derniers (+ 14 %). La situation s'est donc dégradée brutalement, surtout si l'on compare avec les résultats du 1er trimestre 2002 (+ 21,4 %). Sur les **douze mois** écoulés, la **progression atteint 8,9 %** pour un total de 670 dossiers ; elle reste toutefois en deçà des orientations nationale (+ 10,2 %) et régionale (+ 15,6 %).

COUP DE FROID SUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Contrairement à ce que laissaient entrevoir les autorisations, le nombre des **mis en chantier de nouveaux logements** ③ s'est considérablement réduit. Entre janvier et mars, **299 programmes** seulement ont été lancés, contre 450 au trimestre précédent et 455 durant l'hiver 2002. Il s'agit d'**un des plus faibles volumes des 4 dernières années**, confirmant ainsi la prudence des investisseurs. Le constat vaut autant pour le collectif que pour l'individuel. Remarquons qu'au niveau régional, la tendance est inverse avec une légère augmentation.

En cumul annuel, les constructions demeurent cependant **plus étoffées** que pendant la période antérieure avec **1 605 logements commencés** (+ 6,9 %, deux points de plus que dans le Centre). L'écart mis en exergue entre les prévisions et les réalisations fait planer une grande **incertitude sur l'évolution dans le futur proche**. On peut néanmoins indiquer que le nombre des autorisations s'inscrit en hausse.

Une **petite pause** est observée parallèlement pour les **transactions dans l'immobilier ancien** ④ (- 4 % sur le trimestre). Il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une véritable rupture dans la tendance haussière qui prévalait en 2002, ou d'un accident de parcours. Sur les **douze derniers mois**, le total s'élève à 416 millions d'euros, en hausse de **13,5 %** sur la période antérieure.